

# Sanctuaire Agoa

Une aire protégée listée au titre du protocole SPAW



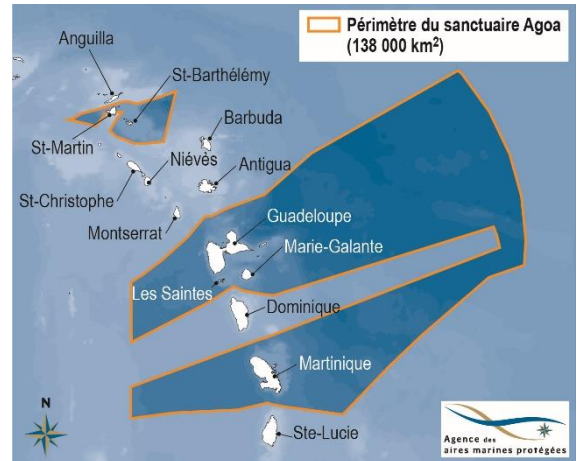
**Pays :** France

**Structure de gestion / Autorité :** Office français de la biodiversité

**Date de création :** 10 Octobre 2010

**Date de ratification SPAW :** 23 Octobre 2012

**Taille (Superficie terrestre) :** 143 256 km<sup>2</sup>



## Contexte :

Englobant 143 256 km<sup>2</sup> d'océan, le Sanctuaire Agoa est situé dans l'est de la mer des Caraïbes. Le Sanctuaire a pour but d'assurer la conservation des mammifères marins dans les eaux sous souveraineté et juridiction françaises dans les Antilles. Il s'agit des eaux territoriales et des zones économiques exclusives (ZEE) entourant la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances de Marie-Galante, l'archipel des Saintes, la Désirade, Petite Terre, ainsi que celles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Avec la création du Sanctuaire de mammifères marins Agoa, la France a voulu contribuer à faire de la région Caraïbe un modèle de protection des mammifères marins et de développement durable. Les ZEE des Antilles françaises sont devenues un espace de dialogue entre toutes les parties prenantes afin de mettre en place un modèle harmonieux de développement et de conservation des habitats critiques des mammifères marins. La coopération avec les pays et territoires voisins de la Caraïbe est même au-delà est également l'un des piliers du Sanctuaire Agoa.

## Populations de faune principales et/ou celles d'intérêt particulier présentes (permanentes ou migratoires) dans la zone :

Les **cétacés** présents dans le Sanctuaire Agoa représentent une biodiversité remarquable avec plus de 24 espèces théoriquement présentes. Parmi les espèces les plus observées, on peut citer la baleine à bosse pendant la saison de reproduction de janvier à juin, le grand cachalot et certains dauphins comme le tâcheté pantropical et le grand dauphin qui résident ou fréquentent régulièrement le Sanctuaire.

Il est intéressant de noter que de nombreuses espèces sont observées tout au long de l'année, ce qui indiquerait que certaines espèces (*Stenos bredanensis*, *Tursiops truncatus*, *Physeter macrocephalus*, *Stenella attenuata* et *Feresa attenuata*) ont un certain degré de fidélité à certains sites.



### Ecosystèmes principaux dans la zone :

Seules quatre espèces différentes de mangroves ont été identifiées, dont trois prédominantes : la mangrove rouge, la mangrove blanche et la mangrove noire. Même si elle est rare, la mangrove grise, se trouve dans les milieux sablonneux ou rocheux.

Sont aussi présents des lagons et coraux sur une superficie de 30 000ha.

Des herbiers marins ont aussi été rapportés, sur une superficie totale de 20 000ha.

### Menaces potentielles :

Pollution chimique, physique (déchets) et sonore ; augmentation de la population ; trafic maritime (collision et perturbation sonore) ; mauvaise pratique d'observation (commerciale ou non) des cétacés ; surpêche, capture accidentelle.

## PLAN DE GESTION

### Limiter les interactions négatives

- Appliquer l'éco-responsabilité dans les actions du Sanctuaire
- Soutenir les initiatives de réduction de bruit et de navigation silencieuse
- Évaluer et suivre le taux de respect de la réglementation et des règles d'approche
- Établir une doctrine sur les méthodes invasives

### Améliorer les connaissances

- Établir des partenariats avec les structures scientifiques publiques
- Promouvoir et insérer et les jeunes scientifiques
- Encourager les opérateurs à transmettre leurs données
- Caractériser la nature et l'impact de la pêche industrielle
- Etablir des stratégies de suivi de population des espèce étendards

### Diffuser de la connaissance

- Sensibiliser aux initiatives durables de réduction des prélèvements
- Sensibiliser et impliquer tous les acteurs sur les risques de collision
- Sensibiliser les acteurs concernés et le grand public à la problématique des pollutions physiques et chimiques

### Coopérer avec les services opérationnels de l'État

- Étudier avec les acteurs les possibilités d'encadrement du trafic maritime
- Soutenir les actions des réseaux échouages locaux
- Sensibiliser les services de l'Etat aux impacts de la pollution acoustique

### Coopérer à l'international

- Élaborer des actions de sensibilisation communes à la Caraïbe
- Établir de nouvelles conventions de coopération
- Valoriser les travaux du Sanctuaire auprès de la communauté scientifique
- Échanger avec les pays et territoires

### Contact :

Site internet : <https://sanctuaire-agoa.fr/>

Adresse mail : [sanctuaire.agoa@ofb.gouv.fr](mailto:sanctuaire.agoa@ofb.gouv.fr)

Le Sanctuaire Agoa fait partie du **réseau des gestionnaires des aires protégées SPAW**.

Pour plus d'informations : <https://www.car-spaw-rac.org/?Aires-Protégees-SPAW>